# Collectivité Territoriale de Guyane

« Un territoire, une collectivité, un destin » avec Rodolphe Alexandre





Chère électrice, cher électeur,

L'échéance électorale historique des 6 et 13 décembre 2015 marque l'avènement de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) issue du choix des électeurs guyanais exprimé à l'occasion des consultations populaires de janvier 2010 et traduit par la loi du 27 juillet 2011.

L'installation de cette nouvelle collectivité s'inscrit, selon nous, bien au-delà d'une simple fusion du Département et de la Région car elle permettra la mise en oeuvre d'un nouveau mode de gouvernance, au bénéfice de nouvelles politiques publiques transversales.

Si vous nous faites confiance, il s'agira pour moi et mon équipe, composée d'élus expérimentés, de jeunes désireux de s'engager dans l'action publique avec force et détermination, de personnes issues de la société civile (monde économique, milieux associatifs, organisations sportives ou culturelles) et autres, d'assumer en responsabilité sans enfermement partisan, ni posture démagogique, la gouvernance de ce nouvel outil institutionnel que NOUS avons souhaité.

Cette nouvelle gouvernance territorialisée se fera en collaboration, à chaque fois que nécessaire, avec les communes et nos autres partenaires institutionnels (EPCI, chambres consulaires, organes consultatifs, etc..) dont l'Etat, et nous permettra de :

- Vaincre sans résignation les obstacles budgétaires qui contrarient l'action publique, par des solutions innovantes telles par exemple les partenariats public/privé,
- Peser politiquement pour faire avancer les « dossiers de la GUYANE » au premier rang desquels figure la question de la rétrocession au profit de la CTG d'une majeure partie du foncier guyanais actuellement détenu par l'Etat,
- · Optimiser nos recettes fiscales.
- Aider et accompagner vers un lendemain meilleur nos compatriotes les plus vulnérables : personnes âgées, malades, en situation de handicap, vivant dans la précarité,
- Réintégrer nos jeunes en difficulté sociale avant qu'ils ne soient tentés de prendre le chemin de la délinquance, et ce par des offres de formations adaptées et le retour à l'emploi,
- Renforcer les dispositifs de soutien scolaire sur l'ensemble du territoire,
- Faire de l'université de Guyane un pôle d'excellence dans le bassin amazonien notamment en accompagnant l'installation d'antennes de Grandes écoles Françaises (Ecole des mines, Ecole Nationale du génie rural des eaux et des Forêts, etc.) et orienter l'université vers la mise en valeur de nos ressources naturelles et novatrices (numérique, e-technologie, etc.),
- Renforcer encore davantage le soutien aux entreprises de toutes tailles et toutes natures, ainsi qu'aux secteurs les plus porteurs d'emploi et de création de richesse,
- Poursuivre dans ce cadre, la structuration et le développement de nos filières de production existantes telles que l'agriculture, l'agro transformation, les mines (or, pétrole, carrières, etc.), la pêche, le bois..., de nos filières tertiaires (tourisme, services, etc.), mais également faire de notre biodiversité le socle d'un développement industriel durable adapté au 21ème siècle (chimie végétale, produits phytosanitaires) et ainsi, transformer en richesses et en emplois toutes ces innovations environnementales (énergies renouvelables, etc.),
- Donner une priorité particulière à l'Économie Sociale et Solidaire pour qu'elle prenne une part prépondérante dans l'émergence d'une véritable économie des territoires,
- Offrir à tous et sur l'ensemble du territoire un logement adapté et poursuivre la réalisation des infrastructures et équipements de base,
- Mailler le territoire en infrastructures d'enseignement et de formation, développer l'e-éducation,
- Désenclaver notre grand territoire en construisant les axes majeurs (route du Fleuve, route Bélizon-Saül, etc.), mailler les zones urbaines pour désengorger le réseau routier (réalisation de la 2x2 voies Balata-Tonate, construction de l'échangeur des Maringouins, etc.) et développer le réseau de transport en commun (création d'une autorité organisatrice unique des transports en Guyane, accompagnement des TCSP, etc...), faciliter le transport fluvial,

La Guyane rassemblée, c'est celle qui agit pour tous!

- Interconnecter les territoires de la Guyane entre eux et les connecter au monde pour renforcer nos échanges multilatéraux, par la coopération renforcée qu'offre la CTG,
- Faire de la diversité culturelle et du sport des facteurs d'intégration sociale et du "bien vivre ensemble"

Forts de cette vision dynamique du champ des possibles guyanais, nous souhaitons mettre en œuvre avec vous ce grand projet fédérateur centré sur l'éducation et la formation de la jeunesse, le développement économique et la création d'emplois, l'innovation avec pour objectif commun le renforcement de la cohésion sociale.

A vous tous, nous voulons faire partager cette conviction que nous avons les moyens de conquérir la maîtrise de notre développement par la mutualisation et la mise en oeuvre d'une dynamique d'innovation au sein de la décentralisation. Nous avons un devoir, une obligation morale qui est de concrétiser, par les actions que nous conduirons, la confiance que vous nous accorderez.

Vous connaissez la force de mon engagement politique, résolument ancré localement, exclusivement dédié à la GUYANE qui, grâce à vous, m'a permis en tant que Président de la CACL, Maire de Cayenne, puis Président de Région d'avoir une vision globale des réalités guyanaises et d'acquérir une grande expérience de la gouvernance publique.

Mon équipe et moi aurons la noble et lourde tâche d'apporter, en restant pragmatiques et lucides, des réponses crédibles et efficaces aux problèmes que la Guyane doit résoudre.

La posture politique est nécessaire, elle n'est évidemment pas suffisante.

Il faut pour la GUYANE des hommes et des femmes capables, par le fruit de leur engagement politique et leur maîtrise technique des dossiers, en collaboration étroite avec les agents de la future CTG, véritable richesse humaine sans qui aucune action publique n'est possible, de convaincre et de défendre au mieux les intérêts de notre pays...

Élus avec une majorité claire grâce à vos suffrages, nous vous rendrons compte périodiquement de l'avancée de la mise en oeuvre de notre projet commun.

## SECTION DE CAYENNE

- 1- RODOLPHE ALEXANDRE
  - 2- HÉLÈNE SIRDER
  - 3- Boris Chong-Sit
  - 4- SAU-WAH LING
- 5- JOCELYN HO TIN NOÉ
  - 6- AUDREY MARIE
- 7- ROGER-MICHEL LOUPEC
  - 8- MÉLISSA FOWEL
  - 9- GÉRALD VALACE
  - 10- THARA GOVINDIN
    - 11- MARC PIAT
- 12- EMILLIENNE POLÉON-KLÉBERT
  - 13- NICOLAS CORALIE
  - 14- MARIE-CLAUDE VERDAN

#### Section Petite Couronne

- 1- THÉODORE ROUMILLAC
  - 2- ISABELLE PATIENT
  - 3- CLAUDE PLENET
- 4- ROLANDE CHALCO-LEFAY
  - 5- MÉCÈNE FORTUNÉ
    - 6- ÉLAINNE JEAN
- 7- HADJ BOUCHEHIDA
- 8- LAURÉMY THERESINE-TOQUET
  - 9- CHARLES WINGARDE
- 10- YOLANDE MILZINK-CINCINAT
  - 11- CLAUDE AUVRAY
  - 12- SOLENN BARON

## Section Grande Couronne

- 1- GABRIELLE NICOLAS
- 2- JEAN-CLAUDE LABRADOR
  - 3- YVANNE BOURDON
  - 4- FONG YA VA THAY
- 5- JOSIANE FAUVETTE-DANIEL

# SECTION OYAPOCK

- 1- PIERRE PAUL DÉSERT
- 2- LÉDA EUGÉNIE MATHURIN
  - 3- CHARLES MISO
  - 4- PAMÉLA CHARLES
  - 5- AROLD LABONTE



## SECTION SAVANES

- 1- FRANÇOIS RINGUET
  - 2- ÉMILIE VENTURA
  - 3- DENIS BURLOT
  - 4- CÉLINE REGIS
- 5- ALEX MADELEINE
- 6- ANNICK ANDRÉ
- 7- WANSY JEAN-FORT
- 8- DELPHINE DARRIGADE
- 9- CHRISTIAN PITTA

## Section Haut-Maroni

- 1- Anne-Gaëlle Joseph
  - 2- DENIS GALIMOT
- 3- MARIE-FRANCOISE MARTIN
  - 4- ANDRÉ DJANI
- 5- BERNADETTE ALIMAN-HÉ
- 6- ANTOINE BLAKAMAN
- 7- MARIE-BRIGITTE BIRON

## Section Saint-Laurent

- 1- CATHERINE LÉO
- 2- LÉNAÏCK ADAM
- 3- DIANA JOJE-PANSA
- 4- JÉHAN-OLIVIER MAIGNIEN
- 5- LAURIETTA DESMANGLES
  - 6- CRÉPIN KEZZA
  - 7- OLIVIA FRASER
  - 8- JOCELYN HOLDER
- 9- JOCELYNE FULGENCE
  - 10- GUSTAVE BEN

## SECTION BASSE MANA

- 1- ANNE-MARIE READ
- 2- HERVÉ ROBINEAU
- 3- PA-HOUA SIONG
- 4- JACQUELIN MARIUS
- 5- AMENDA OMELIE BRON